

INTERAMAP Couronne Sud 92-94
Compte rendu de la réunion du 19/09/2012 salle Marty
à l'invitation de l'AMAP de Bagneux

Présents : Marie-Odile BRETAGNOL, Rêve de Coccinelle (AMAP de Rungis) ; Michel KRAJCOVIC, Bagneux ; Jean-Pierre DENAIN, Arcueil ; Thérèse ROBLIN, Valérie TARTIER et Gilbert GONNET, Villejuif ; Dominique HEBERT, administrateur au Réseau des AMAP Ile de France.

1/ Actualité de l'action du Collectif pour l'espace naturel de Montjean

Marie-Odile nous rappelle l'historique et les enjeux puis nous fait un petit point sur les derniers événements. Le dialogue entre les principaux acteurs du projet semble suspendu par deux points de blocage. Les maires des 3 communes qui composent le syndicat créé pour ce projet ne s'entendent pas, ceux de Wissous et Rungis s'opposant en particulier à la volonté de leur collègue de Fresnes d'éliminer la pépinière implantée sur son territoire, pour gagner un emplacement à construire. La Ville de Paris tient au maintien de cette pépinière qui approvisionne Paris, pour éviter de sous-traiter cette production. Par ailleurs, les différents scénarii proposés par le cabinet d'études pour l'aménagement des 200 ha concernés par l'Opération d'Intérêt National n'ont pas convaincu le syndicat intercommunal.

La présentation du projet alternatif préparé par le collectif semble donc intervenir au bon moment. Ce projet s'oppose à la proposition de la SAFER d'une exploitation avec cueillette sur les 40 ha de terres agricoles, et envisage d'autres pistes comme du maraîchage, des jardins partagés, une école d'attelage...

Dominique propose un contact avec Freddy et Laurent, paysans membres du collectif du réseau des Amap IDF, et porteurs de projets d'installation en polycultures et travaillent sur la couveuse, ce qui pourrait être intéressant sur ce site. Contact est donc pris par mail.

Pour Marie-Odile, il n'y avait pas encore d'Amap parmi le collectif pour Montjean qui rassemble 9 associations ; Jean-Pierre signale que l'Amap d'Arcueil avait voté l'adhésion au collectif, ce qui devrait donc être fait.

Le collectif pour Montjean a acquis une audience et une reconnaissance fortes, sans doute favorisées par une prise de conscience de plus en plus partagée de la nécessité de conserver des terres agricoles proches des villes, des circuits courts... C'est aussi le fruit d'un gros travail de dialogue et conviction auprès des élus et des associations.

2/ Page Interamap 92-94 sur le futur site Amap IDF

Valérie demande contributions et avis pour la création de cette page.

On retient de présenter les contenus suivants:

- des exemples de sujets traités depuis les débuts de notre Interamap (que l'on fait remonter à 4 ans), comme le comparatif des pratiques, des contrats, leur diversification...
- un article sur la plaine de Montjean et des photos : *à fournir par Marie-Odile*
Un lien vers le site du collectif.
- une liste des producteurs de nos Amap que *chacun est invité à compléter*

3/ Problématique de l'appellation AMAP - Comparatifs entre contrats

On discute d'une confusion fréquente sur le terme AMAP : ce n'est pas l'association de consommateurs qui est une AMAP, mais bien le partenariat consommateurs-producteur. L'intérêt de cette acception est de permettre une distinction entre les contrats relevant de l'éthique AMAP et ceux relevant d'autres pratiques comme les commandes groupées. En effet, une association peut pratiquer les 2 types contrats (mais pas « une AMAP »).

On parle ensuite des difficultés de mise en place de contrat notamment pour la volaille, le fromage. Les échanges sur nos pratiques respectives donnent quelques pistes. Dominique évoque le développement en cours d'un logiciel de gestion AMAPI. Le fait qu'un maraîcher soit isolé semble rendre plus difficile le partenariat et la transparence ; Michel cite l'idée de son AMAP qui a offert à son producteur la cotisation au réseau AMAP IDF comme moyen d'ouverture (accompagnement, formations, contacts...).

On souhaite poursuivre ce travail autour des contrats et des partenariats lors de notre prochaine rencontre.

Isabelle Valette, nouvellement embauchée à l'AMAP IDF pour animer le SPG, maintenant renommé Démarche Participative de Progrès, viendra sans doute en appui sur ces questions.

4/ Fonctionnement de notre Interamap et thématiques qu'on souhaite aborder

On regrette à nouveau la faible représentation des AMAP du 92-94 à la réunion.

Peut-être y-a-t-il eu plusieurs raisons à cela : notre organisation un peu flottante, les changements de personnes dans les Amap et au réseau, la faiblesse de l'information émanant du réseau, la difficulté à s'impliquer dans son Amap et en plus dans l'Interamap ...

On demande à Dominique de bien vouloir contacter par téléphone les Amap non présentes.

Pour les futures thématiques de l'Interamap, l'intérêt du groupe reste principalement tourné sur les différents types de contrats et le soutien au collectif pour l'espace naturel de Montjean.

On souhaite prévoir une réunion avec un producteur : il est indispensable de pouvoir discuter avec « le second membre » du partenariat.

Des thèmes d'actualité, comme les OGM, pourraient aussi être abordés avec présentation d'un film.

Par ailleurs, un besoin ressort de réfléchir à la transmission des réflexions de l'Interamap auprès de nos associations respectives, pour que les idées circulent et puissent avoir un impact sur les fonctionnements. La communication auprès des bureaux et des adhérents est sans doute à travailler. Thérèse, « nouvelle Amapienne », est étonnée de découvrir ici les Interamap, le réseau, la couveuse.... L'invitation de la réunion dans les locaux d'une Amap peut-être une occasion de faire découvrir l'Interamap à plusieurs adhérents.

A 22H30, le raisin, le vin naturel de Sologne, le pain et le pâté sont terminés ... et la réunion aussi.

Valérie Tartier
21 sept 2012